

Le mercredi 4 octobre 2006

Pour contrer le mur à mur...

Les conférences des élus des régions ressources veulent être partie prenante de la confection de la Politique d'occupation et de développement des territoires québécois.

Les 7 regroupements estiment que l'ensemble des régions du Québec devraient être associées à l'élaboration de cette politique gouvernementale.

À cet effet, ils interpellent la ministre Nathalie Normandeau qui aurait déclaré en fin de semaine, au congrès de la Fédération québécoise des municipalités, que l'adoption de cette politique est imminente.

Le président de la Conférence des élus de la Gaspésie, Bertrand Berger, estime que le gouvernement doit impliquer les intervenants dans le processus s'il veut que la politique de développement des territoires réponde aux particularités de chacune des régions de la province.

Les présidents des Conférences régionales des élus rappellent que le premier ministre Charest et la ministre Normandeau ont maintes fois affirmé qu'il n'est pas question d'une politique mur à mur car les besoins sont différents d'une région à l'autre. Ils estiment donc qu'il y a là une nouvelle occasion de passer de la parole aux actes.

Les conférences des élus des 7 régions ressources du Québec rappellent qu'il est urgent d'agir non seulement en regard de la crise forestière, mais aussi face à l'ensemble des défis que doivent relever les régions dans divers champs d'activités. **CIEUFM**

Le mercredi, 4 octobre 2006

C'est l'heure de consulter les CRÉ

Les Conférences régionales des élus de la province veulent mettre leur grain de sel dans les politiques de décentralisation du gouvernement Charest.

Les présidents des Conférences régionales des élus de 7 régions du Québec, dont la Gaspésie, sonnent l'alarme. Ils ne veulent pas que les besoins spécifiques des régions soient laissés de côté.

Pour ce faire, les élus interpellent la ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau, qui a confirmé la fin de semaine dernière l'adoption imminente d'une politique d'occupation et de développement des territoires.

Selon le président de la Conférence des élus de la Gaspésie-Les Îles, Bertrand Berger, le gouvernement du Québec parle de plus en plus de décentralisation. Il donne en exemple le renouvellement du pacte rural, la politique de développement économique du ministre Bachand et la mise en place des commissions régionales du ministère des Ressources naturelles.

Bertrand Berger croit donc que l'heure de consulter les CRÉ des différentes régions est arrivée.

D'après ce que Bertrand Berger a entendu, les politiques de décentralisation devraient voir le jour avant la période des Fêtes. Les régions ressources invitent également les autres régions de la province à s'impliquer dans le processus. **RADIO GASPÉSIE**

Virage vers l'énergie verte

Mise à jour le mercredi 4 octobre 2006, 12 h 51 .

La Ville de New Richmond pourrait se porter acquéreur de l'usine désaffectée de la Smurfit Stone pour la convertir en carrefour de l'énergie renouvelable.

La mairesse de New Richmond, Nicole Appleby a fait part des intentions de la Ville en conférence de presse, mercredi.

Le carrefour de l'énergie renouvelable de New Richmond s'appuierait sur trois axes de développement dont la valorisation de la biomasse forestière et l'éolien. Le troisième axe sera précisé ultérieurement.

Déjà, un promoteur, Énergex, souhaite s'installer à New Richmond pour fabriquer des granules à partir des résidus du bois. Le projet, évalué à 10 millions de dollars, créerait entre 25 et 50 emplois.

Toutefois, pour démarrer son projet, Énergex doit préalablement s'entendre avec le ministère des Ressources naturelles pour s'assurer d'un approvisionnement en sous-produits du bois de 100 000 à 250 000 tonnes.

Dans le secteur éolien, la mairesse de New Richmond a fait savoir que la Ville était en pourparlers avec un turbinier qui pourrait s'établir dans ce nouveau carrefour des énergies renouvelables. Le nom de l'entreprise pourrait être dévoilé au cours des prochaines semaines.

En réaction à cette annonce, le syndicat des ex-employés de la cartonnerie Smurfit Stone a indiqué qu'il tient toujours à relancer l'usine dans le domaine des pâtes et papier. Un repreneur a été approché et des discussions sont en cours.

Nicole Appleby soutient que la relance des installations de la Smurfit Stone dans le secteur des pâtes et papier demeure une priorité pour les élus.

Si tel était le cas, la mairesse estime qu'elle pourra développer son carrefour de l'énergie renouvelable dans son nouveau parc industriel. **RADIO CANADA**

Développement éolien **La part congrue au communautaire**

Mise à jour le mercredi 4 octobre 2006, 11 h 59 .

La rencontre avec le président d'Hydro-Québec Distribution, André Boulanger, mardi, a déçu les élus du Bas-Saint-Laurent venus discuter des projets de parc éolien communautaire.

M. Boulanger a été incapable de préciser la part qui reviendra aux projets communautaires ou coopératifs à la suite de l'ouverture des soumissions pour l'achat des prochains 2000 mégawatts d'énergie éolienne.

La société d'État préfère que les projets communautaires soient étudiés plus tard en 2008 lors d'un appel d'offres qu'il leur sera réservé.

Le maire d'Amqui, Gaétan Ruest, considère qu'il ne restera plus rien pour le développement de petits projets de 25 mégawatts et moins puisque la ligne de transport actuelle ne supporte que 500 mégawatts. « À ce moment-là, ils auront écumé les meilleurs sites sur les terres publiques qui appartiennent aux collectivités régionales », fait valoir M. Ruest.

Le président d'Hydro-Québec Distribution confirme les limites du réseau de transport et maintient qu'Hydro-Québec n'a pas l'intention d'en augmenter la capacité pour développer des projets supplémentaires dans la région.

Les maires présents à la rencontre sont repartis avec la certitude que les grandes entreprises qui présenteront des projets lors du prochain appel d'offres seront favorisées au détriment des intérêts régionaux. Le maire d'Amqui en a gros sur le coeur: « On a été le banc d'essai pour le Québec et ce sera encore nous le dindon de la farce. »

Les élus craignent maintenant que l'aventure éolienne dans l'Est du Québec se fasse sans le développement d'une véritable expertise québécoise et sans véritables retombées locales. **RADIO-CANADA**

Le mercredi 04 octobre 2006

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE EN RÉGION

Le mouvement coopératif québécois est inquiet

[Réjean Lacombe](#)

Le Soleil

Le mouvement coopératif québécois est inquiet. L'attitude du gouvernement québécois en ce qui concerne le développement de l'énergie éolienne en région soulève une multitude d'interrogations.

Tant et si bien que le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) a décidé d'intervenir dans le dossier en proposant que le gouvernement favorise un appel d'offres basé sur les critères d'évaluation de projets qui laissent plus de chances aux projets coopératifs et communautaires.

Afin de dissiper toutes inquiétudes, en conférence de presse, le CQCM précise qu'il veut s'assurer que le tarif d'achat de l'énergie éolienne soit fixé et garanti à l'avance par Hydro-Québec. « On ne veut pas, de dire M. Patrick Côté, directeur général de la coopérative Val-Éo, de Saint-Bruno, que notre développement éolien vienne d'Ontario ou de Calgary. »

En fait, c'est l'annonce prochaine par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), M. Pierre Corbeil, des intentions gouvernementales qui font tiquer les mouvements coopératif et communautaire.

Même si les grands principes de cette politique énergétique sont connus depuis le printemps, la présidente du CQCM, Mme Hélène Simard, ne cache pas que les conditions d'application du prochain bloc de 250 MW d'énergie

pas que les conditions d'application du prochain bloc de 250 MW d'énergie éolienne inquiète beaucoup de personnes en région.

Il y a quelques mois, le ministre Corbeil s'engageait à réserver ce bloc d'énergie éolienne aux régions afin de favoriser l'implication directe des petites communautés. Malgré cette reconnaissance, le doute et l'inquiétude sont persistants au sein des mouvements coopératif et communautaire.